

Un bond en avant ?

P. Goetz

© Lavoisier SAS 2018

Les années passent et ne se ressemblent pas.

Parmi les mémoires envoyés par les futurs diplômés du DU de phytothérapie de Paris-XIII, nous recevons des sujets avec des orientations différentes.

De plus en plus, la phytoaromathérapie s'oriente vers les essais cliniques en milieu hospitalier. Ces étudiants ont besoin de connaissances mais aussi de soutiens administratifs, car notre hexagone le plus simple devient compliqué.

Par ailleurs, des étudiants cherchent à traiter le sujet de la phytothérapie traditionnelle dans des pays semi-désertiques ou également à Cuba. La phytothérapie s'ouvre également à des domaines d'exercice inédits jusqu'alors comme l'urgence médicale ou la réanimation.

Pour moi, en tant que médecin, l'apport de la phytothérapie est certain, même dans des domaines où elle n'avait pas de raison d'être. La relève s'annonce, et nous ne sommes là en somme que pour passer le témoin aux futurs enseignants. Moi-même enseignant depuis 1986, j'apprécie de constater que la phytothérapie a bien évolué, souvent avec des apports de plantes venues de l'étranger (oliban, concombre amer, reishi, etc.).

Mais le besoin de médecine de ville s'est également accru sans que nous trouvions de répondants en médecine conventionnelle. Les hospitaliers allemands, mais également ceux d'autres pays, ont déjà introduit cette phytothérapie « peu orthodoxe » dans leurs schémas de traitement. On peut ainsi citer le traitement de l'insuffisance cardiaque NYHA 1 et 2 par l'aubépine ou l'inflammation entérique chronique et l'arthrite par *Boswellia serrata*. Grâce à la « médecine des compléments alimentaires », la phytothérapie a cru trouver une planche de sortie. Ces derniers peuvent avoir un intérêt, mais dans cette gamme, les doses des médications à base de plantes proposées sont, le plus souvent, inefficaces, si on suit la posologie proposée par le fabricant. Les inscriptions sur les préparations sont imprécises : par exemple « 200 mg de x » ne dit pas s'il s'agit de la poudre ou d'un extrait sec, quelle partie de la plante est concernée, etc. et encore moins, si le produit contient les principes actifs connus et attendus.

Nous avons déjà ouvert nos colonnes à des travaux des étudiants, et nous le ferons à nouveau avec plaisir quand ils nous paraîtront répondre aux critères de notre publication.

Bonne lecture.